



Schaan/LI, 20 juin 2013

Communiqué de presse sur la conférence annuelle de la CIPRA à Bolzano/I du 10 au 12 octobre 2013

## **L'abreuvoir des Alpes – qui donne, qui prend, qui décide ?**

**Eau potable, neige, électricité : l'eau des Alpes est convoitée et limitée, même si beaucoup n'en sont pas conscients. Qui est responsable de cette ressource précieuse ? La Commission Internationale pour la Protection des Alpes (CIPRA) fait de cette question d'actualité le thème de sa conférence annuelle du 10 au 12 octobre 2013 à Bolzano/I.**

Les glaciers, les torrents, les cours d'eau et les lacs des Alpes fournissent de l'eau à 170 millions de personnes. C'est une denrée précieuse indispensable aussi pour l'agriculture, le tourisme et la production d'énergie. Cette ressource naturelle limitée suscite de nombreuses convoitises. Les États alpins doivent relever des défis comme la pénurie d'eau, l'organisation de l'alimentation en eau et la gestion des conflits d'intérêts des différents utilisateurs. À la conférence annuelle de la CIPRA, des responsables politiques, des défenseurs de l'environnement et des scientifiques mettent en lumière différentes facettes de l'utilisation responsable de l'eau des Alpes. Ils montrent entre autres comment les villes et leurs populations peuvent gérer l'eau de façon raisonnée.

### **Année internationale de l'eau dans les Alpes**

Il y a dix ans, la CIPRA a proposé aux États alpins un protocole Eau de la Convention alpine. Il n'y a toujours pas aujourd'hui de base juridique commune pour l'utilisation et la protection de l'eau dans les Alpes. En cette année proclamée Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau et en présence d'une discussion récurrente sur la privatisation de l'alimentation en eau potable, le moment est pertinent pour discuter des responsabilités dans le domaine de l'« or bleu des Alpes ». Lors de sa conférence annuelle du 10 au 12 octobre à l'Académie européenne (EURAC) de Bolzano, la CIPRA se penche entre autres sur les questions suivantes : De quelle façon les communes travaillent ensemble dans la gestion de l'eau ? Comment la société fait face aux causes et conséquences du changement climatique ? Qui décide si l'eau doit couler dans les rivières ou dans les canaux ? Comment les élus et habitants des Alpes peuvent-ils agir de façon durable dans le domaine de l'eau ? La conférence présentera entre autre l'expérience de la gestion du Rhin, le plus grand fleuve des Alpes, et celui d'Annecy et de son lac, qui est le plus propre d'Europe. Différents exemples de



gestion de l'eau dans du Tyrol du Sud, la région d'accueil de la conférence, seront présentés lors des excursions.

Les conférences annuelles de la CIPRA sont organisées depuis 1952 en alternance dans un des pays alpins. Depuis 1981, les conférences annuelles sont consacrées à un thème précis.

Z.2712

Des photos en format imprimable et le texte du communiqué sont disponibles sur

<http://www.cipra.org/fr/presse/communiques-de-presse>

Pour toutes questions, prière de contacter :

Francesco Pastorelli, Directeur de CIPRA Italie

[francesco.pastorelli@cipra.org](mailto:francesco.pastorelli@cipra.org) , +39 011 548 626; +39 333 3606476

Barbara Wülser

Responsable communication de CIPRA International,

[barbara.wuelser@cipra.org](mailto:barbara.wuelser@cipra.org) , +423 237 53 11

### **La CIPRA, une organisation aux visages et formes multiples**

La Commission Internationale pour la Protection des Alpes, la CIPRA, est une organisation faitière non gouvernementale avec des représentations nationales et une représentation régionale dans les sept pays alpins. Elle regroupe plus de cent associations et organisations. La CIPRA œuvre pour un développement durable dans les Alpes, comprenant la préservation du patrimoine culturel et naturel, de la diversité régionale, ainsi que la proposition de solutions transnationales répondant aux problèmes rencontrés dans l'espace alpin. [www.cipra.org](http://www.cipra.org)